



29 mars 2022
Communiqué de presse

COSMETIC VALLEY ouvre une nouvelle antenne en Guyane

A l'occasion du congrès « Arbres et autres plantes de la cosmétopée » organisé à Cayenne, les 28, 29 et 30 mars, par le CIRAD en partenariat avec le pôle, COSMETIC VALLEY, la COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE et son agence de développement GUYANE DÉVELOPPEMENT INNOVATION (GDI) ont signé une convention pour créer « **COSMETIC VALLEY GUYANE** », une nouvelle antenne du pôle de compétitivité qui sera en charge, notamment, de **développer la cosmétopée amazonienne et l'industrie cosmétique en Guyane française**. Cette signature prolonge le contrat-cadre signé en 2018 entre les mêmes partenaires, et vient parachever un rapprochement marqué par l'élection au board du pôle, en 2021, de deux administrateurs issus de ce territoire ultramarin : l'université de Cayenne et la société Bio Stratège.



Cayenne, le 28 mars 2022 : de gauche à droite lors de la signature :
Marc-Antoine Jamet, président de Cosmetic Valley, Gabriel Serville, président de la Collectivité Territoriale de Guyane et Marie-Lucienne Rattier, présidente de Guyane Développement Innovation.

Il s'agit d'une 5^{ème} implantation majeure pour COSMETIC VALLEY désormais présente à Chartres (siège) pour le Centre/Val-de-Loire et l'ensemble de l'hexagone, à Caen pour la Normandie, à Bordeaux pour la Nouvelle Aquitaine, à Bruxelles pour resserrer les liens avec l'Union Européenne, et à Cayenne pour la Guyane française.

« La signature de cet accord gagnant marque une avancée très importante pour COSMETIC VALLEY. Par l'ouverture d'une antenne en Guyane, le pôle ambitionne de renforcer l'excellence française dans le domaine des matières premières et de contribuer au développement des territoires ultramarins en s'appuyant sur le concept de cosmétopée.

Il y a ici, à Cayenne, dans ce beau département qui possède un des plus grands massifs boisés naturels d'un seul tenant, des richesses marines et terrestres, des ingrédients authentiques et sûrs, un respect de la biodiversité qui protège la planète au moment même où nos clients sont demandeurs précisément de naturalité, d'un bien-être qui ne soit pas contraire à l'éthique, de productions locales et propres. Ce sont les caractéristiques de la filière cosmétique guyanaise. Pour réussir notre transition écologique et étendre notre réseau, mais aussi pour accroître le rayonnement international et continental du territoire, faire progresser son taux d'emploi et sa croissance, l'entraîner dans une démarche d'excellence, notre coopération prend tous son sens : celui d'une marche en avant », a déclaré Marc-Antoine Jamet, président de Cosmetic Valley.

« Le pôle COSMETIC VALLEY a pour vocation d'être leader mondial dans les métiers de la parfumerie-cosmétique et d'être moteur naturel de la filière française. Je me réjouis de signer une convention pour favoriser la création d'une antenne appelée : COSMETIC VALLEY GUYANE. Je me réjouis surtout de voir bientôt émerger une cosmétique guyanaise et amazonienne, et de voir ainsi s'accroître le nombre d'emplois dans le secteur de la cosmétique sur notre territoire. Et vous me permettrez de souligner tout d'abord, l'exigence de respect des savoirs locaux accumulés par les populations locales, et que, si chaque maillon de la chaîne de valeur est concerné, nous devons néanmoins accorder une attention particulière à l'amont, c'est-à-dire aux producteurs sur lesquels reposent toutes les contraintes. Je souligne aussi la cohérence profonde de notre action : c'est un seul et même élan qui nous conduit à vouloir plus d'autonomie dans la conduite de nos affaires intérieures (et spécialement de notre politique de développement), et qui nous dicte une stratégie de valorisation de nos ressources naturelles. » a poursuivi Gabriel Serville, président de la Collectivité Territoriale de Guyane.

La cosmétopée ultramarine, priorité pour le pôle COSMETIC VALLEY

*Afin de répondre aux exigences sur la naturalité des produits cosmétiques, les formules des produits intègrent de plus en plus d'ingrédients d'origine naturelle bio-sourcés. Le sourcing des matières premières naturelles respectant la biodiversité et basé sur le dialogue avec les pays producteurs est aujourd'hui une priorité. Initié par COSMETIC VALLEY en Polynésie française il y a une dizaine d'années, le **programme cosmétopée** fait l'objet de nombreux projets R&D et thèses aux quatre coins du globe, en partenariat avec les universités de plusieurs pays : Gabon, Madagascar, Mayotte, et tout particulièrement **la Guyane**, avec le projet « VALOREXTRA » qui vise à recherche des molécules issues de 5 espèces de la filière bois de Guyane pour formuler un anti-oxydant cosmétique, et le congrès de Cayenne.*

*Le développement de la cosmétopée à travers le monde, en partenariat avec les territoires et les institutions de recherche, représente un formidable levier de développement des connaissances sur le végétal, un outil de conservation de la biodiversité et des usages traditionnels des plantes, un moyen pour sensibiliser la population aux enjeux du climat. Il permet une prise de conscience des richesses territoriales et la mise en place de stratégies globales de recherche, de formation, et de développement économique responsable. COSMETIC VALLEY fait du développement de la cosmétopée dans les territoires d'outre-mer une priorité : la présence de territoires français sur tous les continents offre au « Fabriqué en France » la capacité de **valoriser une biodiversité riche et encore peu connue**. La prise en compte de la cosmétopée par chacun de ces territoires représente un formidable atout pour conserver leur richesse et mettre en place des filières économiques durables.*

A PROPOS DE COSMETIC VALLEY - www.cosmetic-valley.com

COSMETIC VALLEY est aujourd'hui le pôle de la filière française de la parfumerie-cosmétique chargé par l'État de mettre en place une stratégie tricolore pour coordonner les actions menées sur le territoire national au service d'un secteur qui rassemble 3200 entreprises, dont 80% de PME-TPE et une centaine de grandes marques, représentant tous les métiers de la cosmétique : ingrédients, procédés, packagings, tests, produits finis... Avec 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 246 000 emplois, COSMETIC VALLEY constitue un écosystème unique au monde incarnant l'excellence d'un des fleurons de l'économie nationale et illustrant les nouvelles valeurs de la « marque France » en matière de parfumerie-cosmétique : innovation, performance, sécurité des produits, respect de l'environnement. Moteur d'une filière française leader sur le marché international, COSMETIC VALLEY, c'est aussi le premier réseau mondial pour la recherche en cosmétologie avec 450 projets représentant un investissement de plus de 500 millions d'euros.